



Commune en santé

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nyon labellisée « Commune en santé » : une première sur la Côte

Lausanne, le 2 juillet 2018 – La Ville de Nyon prend soin de ses 21'000 habitant-e-s et n'a pas hésité à s'engager en faveur de leur qualité de vie : elle vient d'obtenir le label « Commune en santé », soutenu par le Canton de Vaud. Première « Commune en santé » de la Côte, Nyon rejoint ainsi plus de 30 autres communes romandes « en santé ».

Les choix d'adopter de saines habitudes de vie relèvent des individus, mais ces décisions sont en partie conditionnées par l'environnement dans lequel ils vivent. Aussi, en tant qu'autorité et cadre de vie, une commune peut influencer favorablement la santé de ses habitant-e-s. En ce sens, Nyon fait preuve d'exemplarité en devenant officiellement une commune en santé grâce aux 66 mesures validées, obtenant ainsi la plus haute des distinctions : un label 3 étoiles.

De la transmission de connaissances et de compétences en matière de santé, aux offres d'activités physiques accessibles pour toutes et tous en passant par les prestations favorisant la cohésion sociale, la Ville de Nyon œuvre à de multiples niveaux en faveur de la qualité de vie de ses habitant-e-s. Pédibus, Festival des sports, Semaine de la mobilité ou encore politique en faveur des aînés ne sont que quelques-unes des mesures qui viennent souligner l'engagement de la Ville de Nyon pour la promotion de la santé de sa population.

Le label a été officiellement remis le samedi 30 juin à Madame Stéphanie Schmutz, Municipale de Nyon en charge du Service des Sports, manifestations et maintenance et du Service de l'enfance, du logement et de la cohésion sociale, lors de la cérémonie d'inauguration de la Grande Jetée. Végétalisé, intergénérationnel et sportif, ce nouvel espace de détente et de rencontre comme lieu de remise du label est révélateur de l'attention que porte la Municipalité au bien-être des Nyonnais-e-s à travers ses espaces publics. Tel que relevé par Mme Myriam Pasche, directrice de Promotion Santé Vaud, l'environnement dans lequel la population évolue a un impact déterminant sur l'état de santé des habitant-e-s. En ce sens, un environnement favorable à la santé exerce une influence positive sur la qualité de vie de la population en facilitant les choix bénéfiques à la santé.

Valoriser et aller plus loin grâce au label

Pour obtenir ce label gratuit, les communes doivent être impliquées dans le déploiement d'au moins une mesure dans six différents domaines : politique communale, animation et fêtes, famille et solidarité, école, économie et commerces ainsi qu'espaces publics.

En adhérant à la démarche « Commune en santé », Nyon est consciente que tout le monde est gagnant, autorités communales et habitant-e-s. D'un côté, les actions déjà entreprises sont valorisées et un message positif en faveur de la promotion de la santé est lancé aux concitoyen-ne-s. De l'autre, la commune peut désormais compter sur tout un réseau d'expertise, de soutien et d'information dans ce secteur, réseau qui lui permettra de poursuivre sur sa lancée et de mettre en œuvre la dimension « promotion de la santé » dans ses initiatives futures. Un processus global dont la finalité est l'amélioration de la qualité de vie de la population.

En ce sens, l'obtention de ce label est une marque de reconnaissance officielle de l'action quotidienne des autorités pour la population nyonnaise.

Un label romand

Développé par Promotion Santé Valais, le label est maintenant proposé aux communes vaudoises, genevoises, jurassiennes, thurgoviennes et valaisannes. Cette collaboration intercantonale a donné lieu à un site internet

commun : www.labelcommunesante.ch. Dans le canton de Vaud, le projet est coordonné par «Ça marche! Bouger plus, manger mieux» le programme cantonal de promotion du mouvement et de l'alimentation favorables à la santé, en collaboration avec Promotion Santé Suisse et mené par Promotion Santé Vaud.

Contact médias

M. Daniel Rossellat ▪ Syndic de Nyon ▪ 079 200 52 01

Mme. Gaëlle Keim ▪ Déléguée à l'énergie et au développement durable à la Ville de Nyon ▪ 022 316 40 31 ▪ gaelle.keim@nyon.ch

Mme. Myriam Pasche ▪ Directrice de Promotion Santé Vaud ▪ 021 623 37 04 ▪ myriam.pasche@prosv.ch

Mme. Chloé Meillard ▪ Coordinatrice vaudoise du label « Commune en santé » ▪ 021 623 37 52 ▪ chloe.meillard@prosv.ch